



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Permutations: des centaines de collègues lésés

A la suite de nombreux dysfonctionnements constatés par les organisations syndicales siégeant à la CAPN, le Ministère a dû organiser en urgence un groupe de travail sur le mouvement intradépartemental

Le SNUDI-FO, avec le SNUIPP et le SE-UNSA, est intervenu pour défendre des dossiers de collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction.

Comment est-il possible que des collègues avec un barème supérieur voient leur vœu rejeté alors que d'autres demandant le même département, avec un barème inférieur ou égal, voient leur demande satisfaite ?

Le Ministère a répondu de manière très technique que c'est « la conception algorithmique du nouveau logiciel utilisé » par les services qui en serait la cause.

Comment accepter le préjudice inadmissible qui en résulte pour les collègues ?

Le SNUDI-FO a fait remarquer à la représentante du Ministre que nous n'étions pas venus pour avoir des explications techniques mais des réponses précises sur les dossiers présentés et qu'il n'était pas acceptable que des centaines de collègues soient lésés parce qu'ils n'ont fait qu'un seul vœu.

Il a demandé, avec les autres organisations, que tous les dossiers présentés puissent trouver une solution positive. En tout état de cause, nous conseillerons aux collègues de faire des recours gracieux auprès des IA et du Ministère.

Le Ministère a répondu qu'il maintenait son nouveau dispositif tout en acceptant d'étudier les cas que nous lui soumettrions.

Le SNUDI-FO a proposé au SNUipp et au SE-UNSA une audience commune en urgence au ministre sur ce dossier.

Il invite tous les collègues concernés à préparer un recours gracieux à leur Inspecteur d'Académie et au Ministre.

Montreuil le 27 mars 2009